

Conditions de réservation et d'annulation

Petit déjeuner buffet : 10€

Petit déjeuner en chambre : 13€

Supplément animal : 5€ par jour

Parking sur réservation : 5€ par jour

Soirée Affaire à Vichy : 72€, 82€, 92€

Taxe de séjour : 1,25€

L'établissement n'accepte plus les chèques.

Dans le cadre de la formule « forfait pension », tout repas pris à l'extérieur de l'hôtel ne peut être déduit.

Pour les excursions, un repas froid peut être préparé s'il est demandé la veille.

Les boissons, téléphone et taxe de séjour sont en supplément.

La formule « Etape affaire » est exclusivement réservée aux personnes en déplacement professionnel. L'hôtelier se réserve le droit de modifier les modalités de votre réservation en cas de non-respect de cette condition. Forfait incluant 1 repas (hors boissons) 1 nuit en chambre individuelle et 1 petit-déjeuner. Sauf exception, ces formules sont valables du lundi au vendredi. Les tarifs « Etape Affaire » sont des tarifs préférentiels, une carte de visite professionnelle pourra donc vous être demandée.

Le jour du départ, les chambres doivent être libérées avant 11 h 00.

Toute réservation devra être accompagnée d'arrhes correspondant à 30 % ou 400 € pour tout séjour de 20 nuits minimum. Les arrhes (Code Civil art. 2590) sont considérées comme dédit en cas d'annulation et de ce fait ne sont en aucun cas remboursées. Aussi, nous vous conseillons de prendre une assurance annulation de séjour.

En cas d'annulation moins de 48h avant le jour d'arrivée ou en cas de no-show, une nuit par chambre sera prélevée sur votre carte de crédit.